



Erasmus for Young
Entrepreneurs



BULLETIN D'INFORMATIONS

Cendrieux, juillet 2009

“Erasmus pour jeunes entrepreneurs” est un nouveau programme d'échanges européen dont le but est d'aider les nouveaux entrepreneurs à acquérir des compétences adéquates en gestion d'entreprise pour diriger une **PME¹** ou une **association/ONG/coopérative²** dont le but est de créer de l'activité, en passant un moment à travailler dans un autre pays de l'Union Européenne aux côtés d'un entrepreneur expérimenté, au sein de sa propre compagnie.

Contexte

L'Europe n'exploite pas assez son potentiel entrepreneurial. Elle a besoin d'encourager plus de personnes à devenir entrepreneurs. Le déséquilibre négatif qui apparaît à première vue entre risques et bénéfices génèrent une hésitation chez de nombreux Européens à monter leur propre entreprise. En parallèle, ceux qui le font ont tendance à agir dans leur propre marché national, plutôt que d'exploiter les opportunités commerciales ailleurs en Europe ou au-delà.

Le projet pilote “Erasmus pour jeunes entrepreneurs” représente une réponse innovante à un double défi: celui de stimuler l'entrepreneuriat, et celui d'encourager la coopération entre les entreprises au sein de l'Europe. En séjournant chez un entrepreneur confirmé et en apprenant de lui, les nouveaux entrepreneurs pourront acquérir des compétences et des perspectives précieuses, d'abord dans la phase de création et de démarrage de l'entreprise, puis dans le développement de l'activité au-delà des frontières augmentant ainsi les chances de réussite de l'entreprise.

● 51% des jeunes Européens seraient tentés de continuer leur route en tant qu'entrepreneur : pourtant trop peu mettent leurs ambitions en pratique.

● L'internationalisation des PME européennes est insuffisante : seulement 8% d'entre elles exportent leurs biens & services à travers l'Union Européenne

Erasmus pour jeunes entrepreneurs offre...

- Pour les nouveaux entrepreneurs et les entrepreneurs potentiels, une expérience de terrain au cœur d'une entreprise confirmée de l'Union Européenne pour démarrer plus facilement son entreprise et mieux développer son projet ;
- L'opportunité pour les nouveaux entrepreneurs de travailler avec et d'apprendre grâce à un entrepreneur expérimenté pendant un séjour de un à six mois ;
- Des échanges d'expériences et d'informations entre les nouveaux entrepreneurs et les entrepreneurs expérimentés ;
- Un accès plus facile à de nouveaux marchés et à la recherche de partenaires d'entreprise potentiels ;
- La mise en réseaux entre les entrepreneurs et entre les PME ;
- Pour les entrepreneurs expérimentés, la possibilité de développer de nouvelles relations commerciales et de trouver plus d'opportunités dans un autre pays de l'Union Européenne.

Comment fonctionne le programme?

“Erasmus pour jeunes entrepreneurs” est financé par la Commission Européenne. Il est mis en place dans toute l'Union Européenne avec l'aide de plus de 100 organisations intermédiaires locales, régionales et nationales compétentes en matière de soutien aux entreprises (Chambres de Commerce, organismes de soutien aux entreprises, centres de conseils à la création d'entreprise, etc.).

¹ PME: petite ou moyenne entreprise

² « Entreprise » : Au sein du programme « Erasmus pour jeunes entrepreneurs », le terme « entreprise » s'adresse à toutes les petites et moyennes entreprises ainsi qu'à toutes les associations/ONG/coopératives dont le but est de créer de l'activité



Erasmus for Young
Entrepreneurs



BULLETIN D'INFORMATIONS

Cendrieux, juillet 2009

Leurs activités sont coordonnées au niveau européen par EUROCHAMBRES, l'Association européenne des Chambres de Commerce et d'Industrie, qui fonctionne en tant que Bureau de Soutien.

“Erasmus pour jeunes entrepreneurs” est surtout **une relation d'entreprise à entreprise**. Les nouveaux entrepreneurs réalisent un séjour à l'étranger chez un entrepreneur expérimenté dans un autre pays de l'Union Européenne et travaillent avec lui pendant 1 à 6 mois. La sélection des nouveaux entrepreneurs est menée avec l'aide des organisations intermédiaires.

Pour assurer la meilleure qualité des échanges, les différentes parties impliquées développent et signent un accord sur les conditions du séjour à l'étranger (c'est à dire le plan d'affaire, les tâches, les responsabilités, des objectifs, les conditions financières, les implications légales, etc.).

Les activités des nouveaux entrepreneurs pendant le séjour peuvent être, par exemple, les suivantes:

- Seconder l'entrepreneur hôte;
- Recherche de marchés et développement des nouvelles opportunités d'entreprise;
- Le développement du projet, l'innovation et la recherche R&D;
- Apporter un nouveau regard sur les activités existantes de l'entreprise ;
- La compréhension de la gestion financière d'une PME;
- Développer la visibilité, les ventes et le marketing de l'entreprise d'accueil ;
- Travailler dans des projets concrets dans l'un des domaines mentionnés ci-dessus.

Qui peut participer?

Les Nouveaux Entrepreneurs (NE): Les Nouveaux Entrepreneurs en création d'entreprise et dont le projet est largement avancé, ou les Nouveaux Entrepreneurs ayant lancé depuis moins de 3 ans leur propre entreprise. L'entreprise peut appartenir à tout type de secteur. Les Nouveaux Entrepreneurs doivent démontrer leurs compétences en matière de gestion d'entreprise et une projet d'entreprise viable.

Les Entrepreneurs Hôtes (HE): Les Entrepreneurs Hôtes sont des entrepreneurs expérimentés qui possèdent leur propre entreprise et qui gèrent une petite ou moyenne entreprise.

Bénéfices pour le Nouvel Entrepreneur

- Apprendre grâce à un entrepreneur confirmé d'un autre pays de l'Union Européenne, notamment en ce qui concerne le démarrage et la gestion d'une entreprise ;
- Bénéficiaire d'une assistance pratique et financière, en ce qui concerne notamment la sélection des entrepreneurs d'accueil, la mise en place des contrats, la formation préalable au départ, le soutien local et logistique pendant le séjour, l'indemnité financière versée par la Commission Européenne pour couvrir 90% des frais de trajet et séjour (alimentation, hébergement, transport aller-retour) ;
- Développement des connections internationales et la connaissance des marchés étrangers ;
- Bénéfices provenant de la coopération potentielle entre entreprises et le développement des marchés au-delà des frontières ;
- Immersion dans un contexte de travail, culturel et linguistique différent ;
- Compréhension des structures de régulation dans un autre pays de l'Union Européenne.



Erasmus for Young
Entrepreneurs



BULLETIN D'INFORMATIONS

Cendrieux, juillet 2009

Bénéfices pour l'Entrepreneur Hôte

- Travailler avec un nouvel entrepreneur sérieux et motivé pour apporter sa contribution à l'entreprise d'accueil, en apportant notamment de nouvelles idées et de nouveaux points de vue;
- Accès à de nouvelles compétences et une connaissance innovante transmises par le nouvel entrepreneur ;
- Apport de nouvelles connaissances en matière de marchés étrangers – y compris les contacts avec d'autres entreprises – et l'accroissement des opportunités d'internationalisation de l'entreprise hôte ;
- Amélioration du potentiel de développement de l'entreprise hôte et l'opportunité d'établir un nouveau partenariat directement avec le nouvel entrepreneur étranger ;
- Opportunités d'entrer en contact avec les entrepreneurs hôtes des autres pays de l'Union Européenne et faire partie d'un réseau européen dynamique d'entrepreneurs confirmés ;
- Bénéfices provenant de l'assistance d'une organisation intermédiaire professionnelle dans la recherche de partenariat d'entreprise et de soutien dans la relation avec le nouvel entrepreneur.

**870 échanges vont être mis en place. Les séjours se réaliseront jusqu'à juin 2010.
N'hésitez pas à saisir cette opportunité et déposer votre candidature en contactant l'[i2eR](#),
l'organisation intermédiaire la plus proche de chez vous !**

 Pour toute information:

Aline GAUCHER
Responsable du programme Erasmus pour jeunes entrepreneurs

I2eR - Institut Européen de l'Entrepreneuriat Rural
Maison des Initiatives
24380 CENDRIEUX

Téléphone: +33 5 53 03 21 40
E-mail: aline.gaucher@i2er.eu

www.i2er.eu
www.erasmus-entrepreneurs.eu